



VASSELAY EN BREF

DECEMBRE 2021

COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des Fêtes se tiendra le dimanche 12 décembre 2021 à 10H00 salle de réunion du Centre Socio Culturel. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes sont cordialement invitées à cette assemblée générale.

Votre mairie sera fermée le Vendredi 24 décembre

AGENCE POSTALE

Le bureau de poste sera fermé du 27 décembre 2021 au 02 janvier 2022.

INAUGURATION DU CITYSTADE

Samedi 18 décembre 2021 11h30

RAPPEL RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Lundi 13 décembre et lundi 27 décembre 2021

COLLECTE DE JOUET

Vendredi 10 décembre place de l'église la mairie organise une collecte de jouets au profit des restos du cœur avec l'aide de l'AAEP.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES + DE 11 ANS

Depuis le lundi 22 novembre 2021 et sur l'ensemble du territoire du département du Cher, le port du masque, couvrant le nez et la bouche, est obligatoire pour les personnes de onze ans ou plus, **en intérieur comme en extérieur**, y compris lorsque le passe sanitaire s'applique :

- lors des rassemblements, des réunions ou des activités situés sur l'ensemble des communes du département du Cher,
- sur les marchés alimentaires comme non alimentaires, marchés de Noël, brocantes, vide greniers, braderies, ventes au déballage situés sur l'ensemble des communes du département du Cher, y compris ceux soumis au passe sanitaire
- dans les espaces extérieurs des transports en commun et des gares situés sur l'ensemble des communes du département du Cher
- en intérieur comme en extérieur, dans tous les établissements recevant du public, y compris ceux soumis au passe sanitaire lorsque la distanciation physique entre deux personnes (4m2 par personne) ne peut être respectée.

TELETHON 2021

Cette année, c'est "Tout Schuss pour le Téléthon", le samedi 11 décembre 2021 à partir de 13h30.

Les espaces jeunes ont voulu pour cette nouvelle édition revisiter les sports d'hiver : au programme défis sportifs et handisport par équipes de 4 ou 5 à constituer sur place ou à l'avance. Inscriptions sur place entre 13h30 et 14h - Tournoi entre 14h et 17h30.

Cette manifestation à l'initiative des espaces jeunes est ouverte aux enfants dès 10 ans. Ainsi jeunes, parents, élus ou encore partenaires, sont conviés pour cet événement festif et solidaire. A cette occasion une participation symbolique de 2€ sera demandé aux participants, la totalité de la somme sera reversée au Téléthon.

Bien entendu un espace buvette et petite restauration sera aménagé afin de se reposer entre chaque défis

Alors n'attendez plus et réservez dès maintenant votre samedi 11 décembre après-midi !

Comptant sur votre présence et restant disponible pour tout complément d'information

T'HANDI quoi ?!! Défis sportifs et handisport par équipe



Renseignements : Espaces Jeunes Terres du Haut Berry • Vincent BONNIN 06 30 23 30 84
vincent.bonin@terresduhautberry.fr • www.terresduhautberry.fr



ATELIER NUMERIQUE

Découverte de l'ordinateur et de Windows 10

MARDI 7 DECEMBRE

Mairie de Vasselay



RAPPEL

Vous trouverez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la Mairie.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique
CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET
DECORATIONS DE NOËL
2^{ème} édition

Pour Noël, la commune se pare de ses plus beaux habits de fête.

Les maisons sont chaque année plus nombreuses à s'illuminer pour le plaisir des yeux.

C'est pour récompenser l'imagination des habitants que la mairie de Vasselay organise un concours de maisons décorées selon les principes suivants :

Concours ouvert à tous les habitants de la commune de Vasselay,

- Décoration extérieure de votre maison ou dans l'esprit de Noël,
- **Les décorations doivent être visibles de la rue, de 18h00 à 21h00**

Un jury, composé de membres de la municipalité récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants :

- Esthétique générale, originalité de l'idée, ingéniosité dans la réalisation, efforts en matière environnementale (lumières à économie d'énergie).

Vasselay encourage l'utilisation de technologies permettant de concilier illumination et développement durable. L'objectif de ce concours est d'encourager et de récompenser les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'animation de notre village

INSCRIPTION AU CONCOURS DES
ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOEL
MAISONS 2^{ème} édition

Nom et prénom :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

.....

Email :.....@.....

Bulletin à retourner en Mairie avant le 20 décembre 2021 dans l'urne prévue à cet effet

Directeur de la publication : Michel AUDEBERT

Equipe de rédaction : Commission Communication de la Mairie

Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les membres du Conseil Municipal de Vasselay, organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël afin de faire vivre l'esprit de Noël dans le village. Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune. Il se déroulera du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Article 2 : Inscription

Les participants doivent s'inscrire au moyen du formulaire ci-dessous.

Article 3 : Délai de participation

Les inscriptions doivent être déposées en mairie au plus tard le 20 décembre 2021.

Aucune inscription par téléphone ou par internet n'est acceptée.

Article 5 : Critères de sélection

Le concours d'illuminations et décorations de Noël prend en compte :

La qualité de l'agencement des illuminations et décorations de Noël : effet d'ensemble,

Le sens artistique : l'originalité,

La visibilité de la rue : critère d'animation de la voie publique,

Les efforts en matière de développement durable et économies d'énergie : utilisation d'ampoules et guirlandes à basse consommation,

Les décorations doivent être visibles, de 18h00 à 21h00,

Article 6 : Composition du jury

Le jury est composé de membres issus du Conseil Municipal.

Le jury passera voir les illuminations et décorations en journée et de nuit afin d'attribuer les prix ;

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours

Article 7 : Résultats et remise des prix

Les résultats du concours seront communiqués en Janvier 2021. Des cartes cadeaux sont à gagner.

Article 8 : Droit à l'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire les photos de leurs illuminations et décorations, faire reproduire son nom, son image, sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.

Article 9 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation, sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury



Pour vos articles à faire paraître dans le Vasselay en Bref, envoyez-les avant le 25 du mois en cours à l'adresse de contact : vasselayenbref@vasselay.fr Informations à retrouver sur le site web, rubrique "contacts utiles"